

Motivations

Vous êtes intéressé(e) par :

- > Une formation professionnelle axée sur la conduite et la maintenance des matériels ;
- > Une formation en alternance par apprentissage combinant travail en entreprise et formation au centre.

Conditions d'Admission

Etre :

- > En priorité : Titulaire d'un Certificat d'Aptitudes Professionnelles Agricoles Production Agricole, Utilisation des Matériels (CAPA PAUM) ou d'un Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles Conduite de Productions Agricoles (BEPA CPA) ;
- > Accessoirement : titulaire d'un CAP ou BEP d'un autre champ professionnel (dans ce cas, merci de nous consulter au préalable).

Avoir signé :

Un contrat d'apprentissage d'une durée d'un an avec une exploitation agricole (grandes cultures, cultures de plein champ).

Vous devez nous retourner le dossier de candidature intégralement complété et les copies des bulletins de notes des deux premiers trimestres.

Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.



Débouchés

BPA TCEEA (Travaux de Conduite et Entretien des Engins Agricoles)



Insertion professionnelle

- > Salarié en exploitations agricoles et horticoles
- > Salarié en Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA)
- > Salarié en entreprise de travaux Agricoles (ETA)



Emplois :

Conducteur d'engins d'exploitation agricole et forestière (« tractoriste », « chauffeur de tracteur », « chauffeur mécanicien »...)



Le BPA TCEEA est un diplôme de niveau V. Il a pour objectif de former des ouvriers qualifiés capables d'exécuter, à partir de directives précises du chef d'exploitation, les activités suivantes :

- Préparation du chantier (prise en compte de la commande ; vérification du bon fonctionnement et des points de sécurité du matériel ; attelage et dételage des outils ; préparation du matériel ; réglages des matériels ; préparation du convoyage ; remisage en fin de chantier)
- Conduite en sécurité de tracteurs et/ou automoteurs (prise en charge avant mise en route, conduite sur route, conduite de tracteurs ou d'automoteurs en situation de travail)
- Utilisation des matériels et équipements
 - réalisation des travaux mécanisés relatifs aux :
 - opérations culturales (travail du sol, semis...)
 - opérations de traitement et d'épandage
 - opérations de récolte et de stockage
- Entretien courant des matériels et équipements (entretien et nettoyage du matériel roulant, des outils portés et/ou tractés ; maintenance de premier niveau et remise en état des matériels ; remisage du matériel ; stockage, manipulation et élimination des consommables et déchets ; rangement et stockage des outils et fournitures ; nettoyage et entretien des locaux)

Organisation de l'enseignement

Le BPA se déroule sur 1 an :

> 420 h de formation soit 12 semaines en centre.

La formation en entreprise se déroule sur le reste du temps, déduction faite des 5 semaines de congés payés annuels.

Architecture de la formation

La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC) et comprend :

- > 3 unités capitalisables générales (UCG) dont 2 faisant l'objet d'une **VAA*** (les UCG1 et UCG2 sont validées automatiquement par la détention du CAPA ou BEPA)
- > 2 unités capitalisables d'option (UCO)
- > 3 unités capitalisables de spécialité (UCS)
- > 2 unités capitalisables d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE)

***VAA : Validation des Acquis Académiques**



Enseignements obligatoires

Unité capitalisable générale

UCG3 Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Unités capitalisables d'option

UCO1 Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, des connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite d'une culture

UCO2 Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des engins agricoles et de leurs équipements

Unités capitalisables de spécialité

UCS1 Conduire en sécurité un tracteur et/ou un automoteur

UCS2 Réaliser les travaux mécanisés relatifs à la conduite d'une culture

UCS3 Effectuer l'entretien et la maintenance des engins agricoles et de leurs équipements

Unités capitalisables d'adaptation régionale et à l'emploi¹

UCARE 1 et UCARE 2

Les ¹Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi sont élaborées par l'établissement avec pour objectif :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement,
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions pour répondre au mieux aux besoins des professionnels et aux attentes de la clientèle.



bpa

TCEEA

Brevet Professionnel Agricole

Travaux de conduite et entretien des engins agricoles

**Spécialité : Conduite et entretien des engins de la
production agricole**

Obtention du diplôme

BPA TCEEA (Travaux de Conduite et Entretien des Engins Agricoles)

Pas d'examen final



**Contrôle en cours de formation
100 %**

**Evaluation des objectifs
composant chacune des unités capitalisables
(dont les 2 UCARE) restant à valider**



Validation du diplôme